



Conditions Générales de Vente

PAYLIGHT – Silae Formation

Samia SADAT – Fondatrice et Formatrice

SIRET : 97839066400016

Déclaration d'activité : 11757370075 (DREETS Île-de-France)

60 rue François Ier, 75008 Paris – France

formation.silae@paylight.fr – www.paylight.fr

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre PAYLIGHT – Silae Formation et ses clients (particuliers ou entreprises) dans le cadre de ses actions de formation professionnelle, notamment les formules Hebdomadaire, Accélérée et Autonome.

2. Modalités d'inscription

L'inscription devient effective à réception du contrat ou de la convention de formation signée. Selon le financement, un acompte ou un paiement total peut être exigé avant le démarrage.

3. Tarifs et modalités de règlement

Tarifs :

- Formule Autonome : 500 € HT
- Formule Hebdomadaire : 1 700 € HT
- Formule Accélérée : 2 500 € HT
TVA non applicable selon l'article 261-4-4° du CGI (formation professionnelle continue).

Modalités de paiement :

SIRET : 97839066400016 Déclaration d'activité : 11757370075 (DREETS Île-de-France)

- Acompte de 30 % à la signature.
- Solde à régler 5 jours ouvrés avant le démarrage.
- Paiement par virement bancaire.

Financements externes :

- Le client avance **100 % des frais** avant le début.
- Une **facture acquittée** est fournie pour demander le remboursement.
- L'accord d'un financeur ne dispense pas du paiement.

Conditions générales :

- Toute formation commencée est due, sauf cas de force majeure.
- L'accès peut être suspendu en cas de non-paiement.

4. Annulation, abandon et report

Annulation :

- +7 jours avant : sans frais
- -7 jours : 30 % facturé

Abandon :

- Inactivité 5 jours : relance
- Inactivité 15 jours : clôture administrative
- Information transmise aux financeurs

5. Rétractation

Un délai de rétractation de 14 jours s'applique pour les particuliers (hors entreprise ou financement OPCO).

6. Engagements et responsabilités

PAYLIGHT – Silae Formation s'engage sur la qualité des moyens pédagogiques.

Le bénéficiaire s'engage à :

- respecter le règlement intérieur,
- suivre la formation sérieusement,
- ne pas diffuser les contenus.

Tout manquement peut entraîner l'exclusion sans remboursement.

7. Réclamations

Envoyer toute réclamation à formation.silae@paylight.fr.

Réponse sous 7 jours ouvrés. Un registre des réclamations est tenu à jour.

8. Données personnelles – RGPD

Les données sont traitées conformément au RGPD pour le suivi qualité et pédagogique.

Droit d'accès, de rectification et de suppression via contact email.

9. Propriété intellectuelle

Les supports sont la propriété exclusive de PAYLIGHT – Silae Formation.

Toute reproduction ou diffusion est interdite sans autorisation.

10. Litiges

Tout litige sera prioritairement résolu à l'amiable.

À défaut, les tribunaux de Paris seront seuls compétents.

11. Acceptation

La signature du contrat vaut acceptation complète des présentes CGV.

Une copie est remise ou transmise au bénéficiaire.